

F-Cergy-Pontoise: architectural and related services

OJ S 151/2012 08/08/2012

Contract notice**Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Semavo

Postal address: rue du Verger, BP 20102

Town: Cergy-Pontoise

Postal code: 95021

Country: France

Contact person: +33 134415900

For the attention of: Ronan Perroteau agissant au nom et pour le compte de la ville d'Argenteuil

E-mail: ronan.perroteau@semavo.fr**Internet address(es):**Address of the buyer profile: <http://www.ville-argenteuil.fr>Electronic submission of tenders and requests to participate: <http://www.ville-argenteuil.fr>**Additional information can be obtained from:**

Official name: Semavo

Postal address: immeuble Soge 2000, rue du Verger, BP 20102

Town: Cergy-Pontoise Cedex

Postal code: 95021

Country: France

For the attention of: Mme Ferrand

Telephone: +33 134415900

Fax: +33 134415920

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Semavo

Postal address: immeuble SOGE 2000, rue du Verger, BP 20102

Town: Cergy-Pontoise Cedex

Postal code: 95021

Country: France

I.2. Type of the contracting authority

Other

I.3. Main activity

Other: services généraux des administrations publiques

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Mission de Maîtrise d'oeuvre pour la conception et la réalisation des terrains de sport et l'aménagement des espaces extérieurs du Parc Maurice Audin à Argenteuil (95).

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services

Main site or place of performance: parc Maurice Audin, 95100 Argenteuil, FRANCE.

NUTS code FR108 Val-d'Oise

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement**II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)**

Mission de maîtrise d'oeuvre pour la conception et la réalisation:

- d'un terrain de Football, d'un stade d'athlétisme (piste de 100 m, saut en hauteur et longueur, javelot, piste circulaire, local annexe), terrain de Handball (ou de sport de proximité),
- aménagement des espaces publics: parvis de la Halle des Sports, espaces extérieurs desservant les équipements,
- réalisation des réseaux.

II.1.6. CPV code(s)

71200000 Architectural and related services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement**II.2.1. Total quantity or scope**

Mission de maîtrise d'oeuvre pour la conception et la réalisation:

- d'un terrain de Football, d'un stade d'athlétisme (piste de 100 m, saut en hauteur et longueur, javelot, piste circulaire, local annexe), terrain de Handball (ou de sport de proximité),
- aménagement des espaces publics: parvis de la Halle des Sports, espaces extérieurs desservant les équipements,
- réalisation des réseaux.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les règlements des éléments de mission s'effectueront sous forme d'acomptes dont le montant sera estimé proportionnellement à l'avancement de l'exécution des différentes missions. Le pourcentage servant de base au calcul de chaque demande de paiement d'acompte devra avoir obtenu l'accord du maître d'ouvrage ou de son représentant sur la base du descriptif des prestations effectuées et de leur montant produit par le titulaire.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Solidaire ou conjoint.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Une déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies à l'article 43 du Code des marchés publics c'est-à-dire:

— Qu'il n'a pas fait l'objet depuis moins de 5 ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-38, 222-40, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, au 2ème al. De l'article 421-5, à l'article 433-1, au 2ème al. De l'article 433-2, au 8ème al. De l'article 434-9, au 2ème al. De l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal, à l'article 1741 du code général des impôts, à l'article L.317-8 du code de la sécurité intérieure et aux articles L. 2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-11-1 à L. 2339-11-3 du code de la défense ou pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne,

— Qu'il n'est pas exclu des marchés publics, à titre de peine principale ou complémentaire prononcée par le juge pénal, sur le fondement des articles 131-10 ou 131-39 du code pénal,

— Qu'il n'a pas fait l'objet depuis moins de 5 ans d'une condamnation inscrite au bulletin no2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L 8221-1, L 8221-3 et -5, L 8251-1 et -2, L 8231-1 et L 8241-1 du code du travail,

— Qu'il ne fait pas l'objet d'une mesure d'exclusion ordonnée par le préfet en application des articles L.8272-4, R.8272-10 et R.8272-11 du code du travail,

— Qu'il n'est pas en état de liquidation judiciaire au sens de l'article L.640-1 du code de commerce ou de faillite personnelle au sens des articles L. 653-1 à L. 653-8,

— Qu'il n'est pas en état de redressement judiciaire au sens de l'article L.631-1 du code de commerce ou justifier d'une habilitation à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Capacités financières: chiffres d'affaires des 3 dernières années.

Le candidat pourra prouver sa capacité financière par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur s'il est objectivement dans l'impossibilité de produire l'un des renseignements demandés relatifs à sa capacité financière.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

L'Équipe sera composée d'un paysagiste (mandataire), un architecte DPLG, d'un bet vrd et d'un BET spécialisé pour les terrains de sport.

Expérience: liste des opérations similaires réalisées.

Capacités professionnelles: diplomes et attestations.

Capacités techniques: moyens humains et matériels.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: no

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Valeur technique de l'offre. Weighting 55

2. Montant de l'offre, Prix. Weighting 45

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

New 007 & F23 Moe

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 14.9.2012 - 17:00
Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

25.9.2012 - 17:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Critère de sélection des candidatures: situation administrative à jour et conforme, références, moyens humains et capacité économiques suffisante au regard de l'opération.

Critères d'attribution du marché:

Critère 1 Valeur Technique (55 %): composition de l'équipe et des compétences (20 %), méthodologie et adaptation au contexte (20 %), répartition des rôles de chacun (15 %).

Critère 2 (45 %): montant de l'offre (35 %), décomposition par éléments de missions (5 %), répartition entre les co-traitants(5 %).

Le dossier de consultation des entreprises est disponible sur support papier.

Conditions de remise des offres: les candidats choisissent librement entre, d'une part, la transmission électronique de leurs candidatures et de leurs offres et, d'autre part, leur envoi sur un support papier. Le maître d'ouvrage considère que le mode de transmission des candidatures et des offres le plus approprié à son marché est la transmission papier.

Dans le cas d'une remise sous format papier sous pli cacheté contenant une enveloppe également cachetée dans laquelle seront intégrées les deux sous dossiers de candidature et d'offre. Elles devront être remises contre récépissé avant le jour et l'heure limite. Si elles sont envoyées par la poste, elles devront l'être par pli recommandé avec avis de réception postal et parvenir à destination avant ces mêmes dates et heures limites à la Semavo, immeuble Soge 2000, rue du Verger, BP 20102 Cergy-Pontoise Cedex, FRANCE. Les plis qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limite fixées ci-dessus, ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus.

Dans le cas d'une remise dématérialisée, le candidat devra respecter les clauses du règlement de la consultation.

En cas d'infructuosité, le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de recourir aux dispositions de l'article 35 du code des marchés publics.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours:

Greffe du tribunal administratif - 2-4 boulevard de l'Hautil. 95027 Cergy-Pontoise Cedex, FRANCE. Tél. +33 130173400 - fax: +33 130173459, courriel: greffe.ta-cergy-pontoise@jurdm.fr. Adresse Internet: <http://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr>.

Procédures de recours.

Instance chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Cergy, 2-4 boulevard de l'Hautil, 95027 Cergy-Pontoise, FRANCE. E-Mail: greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr. Tél. +33 130173400. Adresse internet: <http://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr>. Fax +33 130173459.

Introduction des recours: Précisions concernant les délais d'introduction des recours: référé précontractuel avant la conclusion du marché (articles L551-1 à 12 et R551-1 à 6 du code de justice administrative).

Référé contractuel: dans un délai de 31 jours après la publication de l'avis d'attribution ou à défaut six à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché (article L551-13 à 23 et R551-7 à 10 du code de justice administrative).

Recours pour excès de pouvoir: dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (article R421-1 et R421-3 du code de justice administrative).

Recours de plein contentieux: dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

Autres précisions concernant les recours: ordonnance no2009-515 du 7.5.2009 et décrets no2009-1456 du 27.11.2009 et no2009-1455 du 27.11.2009. Cette ordonnance et ces décrets sont consultables sur le site <http://www.legifrance.gouv.fr/>.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 3.8.2012.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Cergy
Postal address: 2-4 boulevard de l'Hautil
Town: Cergy-Pontoise
Postal code: 95027
Country: France

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

3.8.2012